Image not found or type unknown

# Resiliation abonnement club de sport

Par **AMAZOUZ**, le **20/12/2017** à **09:26**

Bonjour,
Il y a trois an j'ai pris un abonnement de 2 ans dans une salle de sport, en mai dernier le gérant a renouvelé mon contrat avec moi pour 2 ans supplementaires, par contre je n'ai rien signé et il ne m'a pas remis de nouveau contrat, pour le 1er oui J'en avais un.
Je voudrais résilier pour raisons personelles mais qui n'entrent pas dans les raisons valables (maladie mutation etc...)
dans quelle conditions je peux resilier a présent.
Merci
Salutations distinguées.
Mme AMAZOUZ

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés